



Objet : Déclaration annuelle et avis de cotisation 2019-2020

Madame, Monsieur,

Voici venue la période du renouvellement annuel de votre adhésion à votre ordre professionnel.

Comme nouveau président de l'Ordre, il me fait plaisir de profiter de cette occasion pour m'adresser à vous.

Durant mon mandat, je poursuivrai évidemment le travail lié à notre mission première, celle de la protection du public.

Puis, je mettrai au centre de nos activités la reconnaissance de la profession de technologue professionnel, dans tous ses champs de pratique. Entre autres, je poursuivrai les actions entreprises par mon prédécesseur dans le cadre du projet de modernisation des lois professionnelles et des partages d'activités interordres.

Dans le domaine de l'orthèse-prothèse orthopédique, nous entendons accentuer les actions entreprises auprès des technologues professionnels en orthèses-prothèses et auprès des parties prenantes du secteur en vue de la meilleure intégration des membres de l'Ordre au système professionnel québécois et de leur reconnaissance accrue au sein du système de santé.

Dans les prochains mois, un de nos axes majeurs d'intervention sera de travailler à faire en sorte que les professionnels membres de l'Ordre soient reconnus comme les seuls professionnels aptes à accomplir les actes qui leur sont exclusivement réservés.

Également, l'Ordre collabore actuellement avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur au processus de révision du programme d'études collégiales.

Notre programme d'inspection professionnelle, partie intégrante du système professionnel, poursuit également son travail auprès des technologues en orthèses-prothèses. De nouveaux inspecteurs sont sur le terrain et lors de leurs visites auprès des professionnels,

ils s'assurent d'offrir tout le soutien nécessaire aux technologues en orthèses-prothèses afin que le professionnalisme de leur pratique soit reconnu à sa juste valeur par le public en général et par les autres intervenants du secteur de la santé.

Je vous invite donc à renouveler dès aujourd'hui votre permis et votre appartenance à votre ordre professionnel en vous servant de l'outil en ligne simple, sécuritaire et récemment amélioré que vous avez reçu par courriel, ou à remplir le formulaire papier à venir.

Le formulaire a été modifié cette année, je vous invite donc à lire attentivement les questions et les explications qui s'y trouvent. Je vous rappelle que la date limite pour nous retourner votre formulaire de déclaration annuelle et avis de cotisation dûment rempli est le 31 mars 2019.

Pour toute question, je vous invite à communiquer au 1-800-561-3459 poste 101 ou par courriel à [cotisation@otpq.qc.ca](mailto:cotisation@otpq.qc.ca).

Je vous remercie de votre appui et de l'intérêt manifesté envers l'OTPG, votre ordre professionnel.

Le président,

Laval Tremblay, T.P.